

Thème 34. Les neuvième et dixième commandements

Les neuvième et dixième commandements font référence à des actes internes correspondant à des péchés contre les sixième et septième commandements. Les péchés internes peuvent déformer la conscience. La lutte contre les péchés internes fait partie de l'effort chrétien pour aimer de tout son cœur, de tout son esprit et de toute sa force. La pureté du cœur signifie avoir une manière sainte de ressentir.

12 nov. 2022

« Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, tu ne désireras ni sa maison ni son champ, ni son serviteur ni sa servante, ni son bœuf ou son âne : rien de ce qui lui appartient » (Dt 5, 21).

« Tout homme qui regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur » (Mt 5,28).

Sanctifier le monde intérieur

Les paroles de Jésus en réponse à la question sur ce qui est le plus important dans la Loi montrent que la vie morale ne se réduit pas à une série d'actes extérieurs, mais est quelque chose de plus profond : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout

ton esprit et de toute ta force » (Mc 12, 30). La sainteté, qui est toujours un don de Dieu, ne consiste pas fondamentalement en une vie sans péchés graves, mais en une vie pleine de l'amour de Dieu ; un amour qui exige un ordre et une harmonie intérieurs impossibles pour l'homme sans la grâce, mais que l'on peut percevoir chez les personnes saintes. En même temps, la correspondance à ce don de Dieu est à notre portée ; tant de nos frères et sœurs dans la foi ont su faire fructifier cette grâce par leurs efforts personnels : « Seigneur, tu m'as confié cinq talents ; voilà, j'en ai gagné cinq autres » (Mt 25,20).

Cet ordre et cette harmonie intérieurs sont ce que l'on appelle la "pureté du cœur", dont Jésus fait l'éloge dans le Sermon sur la montagne, et qui nous permet également d'être particulièrement ouverts à notre prochain : « C'est à travers cette voie que nous entrons

en relation avec le prochain qui, à partir de l'amour que Dieu révèle en Jésus Christ, est un appel à la beauté de la *fidélité*, de la *générosité* et de l'*authenticité*. Mais pour vivre ainsi – c'est-à-dire dans la beauté de la fidélité, de la générosité et de l'authenticité – nous avons besoin d'un *cœur nouveau*, habité par l'Esprit Saint (...). Désirer selon l'Esprit, désirer au rythme de l'Esprit, désirer avec la musique de l'Esprit. (...) Voilà ce qu'est le Décalogue pour nous chrétiens : contempler le Christ pour nous ouvrir à recevoir son cœur, pour recevoir ses désirs, pour recevoir son Saint-Esprit »^[1].

L'affection pour les personnes et les biens matériels est bonne en soi, mais elle requiert un ordre qui tienne compte du bien global de la personne qui, pour le chrétien, se concrétise dans cet amour de Dieu qui implique toute la personne : son intelligence, son cœur et le reste de

ses facultés. Les biens matériels, bien qu'indispensables en tant que moyens, ne sont pas capables de combler l'aspiration à l'infini du cœur humain qui est fait pour Dieu et qui ne se satisfait pas du bien-être matériel. Ce bien-être, lorsqu'il n'est pas intégré dans la vie selon l'Esprit Saint, émousse souvent l'intelligence et le cœur et rend difficile l'amour véritable des autres et la reconnaissance de leurs besoins.

Péchés internes

Les neuvième et dixième commandements font référence aux actes internes correspondant aux péchés contre les sixième et septième commandements, que la tradition morale classe parmi les péchés internes. De manière positive, ils commandent de vivre la chasteté (neuvième) et le détachement des biens matériels (dixième) dans les pensées et les désirs, selon les

paroles du Seigneur : « Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu » et « Heureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux » (Mt 5,3.8).

La première question à laquelle il faut répondre est de savoir si cela a un sens de parler de péchés internes ; en d'autres termes, pourquoi qualifier négativement un exercice de l'intelligence et de la volonté qui ne prend pas la forme d'une action externe répréhensible ?

La réponse n'est pas évidente, car dans les listes de péchés données dans le Nouveau Testament, nous trouvons principalement des actes externes (adultère, fornication, meurtre, idolâtrie, sorcellerie, querelles, colère, etc.) Cependant, dans ces mêmes listes, nous voyons également certains actes internes (envie, concupiscence, cupidité) cités comme péchés^[2].

Jésus lui-même explique que « c'est du cœur que proviennent les pensées mauvaises : meurtres, adultères, inconduite, vols, faux témoignages, diffamations » (Mt 15,19). Et dans le domaine spécifique de la chasteté, il enseigne que « tout homme qui regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur » (Mt 5,28). De ces textes découle une note importante pour la morale car ils nous font comprendre comment la source des actions humaines, et donc de la bonté ou de la méchanceté d'une personne, se trouve dans les désirs du cœur, dans ce que la personne "veut" et choisit. Le mal du meurtre, de l'adultère, du vol ne réside pas d'abord dans la matérialité de l'action, ni dans ses conséquences (qui jouent aussi un rôle important), mais dans la volonté (dans le cœur) du meurtrier, de l'adultère, du voleur, qui, en choisissant cette action particulière, la *veut* : il se détermine dans une

direction contraire à l'amour du prochain, et donc aussi à l'amour de Dieu.

La volonté est toujours dirigée vers ce qu'elle perçoit comme un bien, mais il s'agit parfois d'un bien apparent, quelque chose qui, ici et maintenant, ne peut être ordonné au bien de la personne dans son ensemble. Le voleur veut quelque chose qu'il considère comme un bien, mais le fait que cet objet appartienne à une autre personne rend impossible que le choix de se l'approprier soit ordonné à son bien en tant que personne, ou, en d'autres termes, au but de sa vie. En ce sens, l'acte externe n'est pas nécessaire pour déterminer la volonté dans un sens négatif. Celui qui décide de voler un objet, même s'il ne peut pas ensuite le faire en raison d'un événement imprévu, a mal *agi*. Il a accompli un acte volontaire interne contre la vertu de justice.

La bonté et la méchanceté de la personne ont leur origine dans la volonté, et donc, à proprement parler, nous devrions utiliser ces catégories pour désigner les désirs (voulus, acceptés), et non les pensées. Lorsque nous parlons de l'intelligence, nous utilisons d'autres catégories, comme le vrai et le faux. Lorsque le neuvième commandement interdit les "pensées impures", il ne fait pas référence aux images, ni à la pensée elle-même, mais au mouvement de la volonté qui accepte la joie désordonnée que lui cause une certaine image (interne ou externe)^[3].

Les péchés internes sont traditionnellement divisés en deux catégories :

– Les mauvaises pensées : elles consistent en la représentation imaginaire d'un acte peccamineux sans intention de l'accomplir. Elle

peut devenir un péché mortel si elle implique une matière grave et si elle est recherchée ou si l'on consent au plaisir qu'elle provoque ;

– Le mauvais désir : il s'agit du désir interne, générique, d'une action peccamineuse qui plaît à la personne. Il ne coïncide pas avec l'intention claire de l'accomplir (qui implique toujours un vouloir efficace), bien que souvent cela serait le cas s'il n'y avait pas des raisons qui freinent la personne (comme les conséquences de l'action, la difficulté de l'accomplir, etc.)

– La joie peccamineuse : c'est le fait de se complaire délibérément dans une action mauvaise déjà accomplie par soi-même ou par d'autres. Elle renouvelle en quelque sorte le péché dans l'âme.

Les péchés internes sont moins graves que les péchés externes correspondants, car l'acte externe

manifeste généralement une volonté plus intense. Cependant, ils sont en fait très nuisibles, surtout pour les personnes qui cherchent le contact et l'amitié avec Dieu, car :

– *Ils se commettent plus facilement* car seul suffit le consentement de la volonté ; et les tentations sont d'ordinaire plus fréquentes ;

– On leur *prête moins d'attention* parce que, tantôt par ignorance, tantôt par une certaine complicité avec les passions, on ne les reconnaît pas comme péchés, si ce n'est véniels, si le consentement a été imparfait.

Les péchés internes peuvent déformer la conscience, par exemple, lorsqu'on admet un péché véniel interne de manière habituelle ou avec une certaine fréquence tout en voulant quand même éviter le péché mortel. Cette déformation peut conduire à des manifestations d'irritabilité, de manque de charité,

d'esprit critique, de résignation à des tentations fréquentes sans les combattre avec ténacité, etc.^[4]. Dans certains cas cela peut même conduire à ne pas vouloir reconnaître les péchés internes en les dissimulant derrière des raisons qui n'en sont pas et qui finissent par embrouiller de plus en plus la conscience. Comme conséquences, l'amour-propre se développe facilement, des inquiétudes apparaissent, l'humilité et la contrition sincère deviennent plus coûteuses, et l'on peut basculer dans un état de tiédeur.

La lutte contre les péchés internes entraîne une finesse et un équilibre moral au sein de la personne, et n'a rien à voir avec les scrupules qui sont une hypertrophie de la sensibilité intérieure et peuvent devenir un véritable trouble psychique.

La lutte contre les péchés internes fait partie de l'effort chrétien pour aimer de tout notre cœur, de tout notre esprit et de toutes nos forces. Dans ce domaine nous viennent en aide :

– La fréquence des sacrements qui donnent ou augmentent la grâce et nous guérissent de nos misères quotidiennes ;

– La prière, la mortification et le travail, en recherchant Dieu sincèrement ;

– L'humilité qui nous permet de reconnaître nos misères sans nous désespérer de nos erreurs, et la confiance en Dieu, sachant qu'il est toujours prêt à nous pardonner ;

– Le fait de s'exercer à la sincérité avec Dieu, avec soi-même et dans la direction spirituelle, en prenant grand soin de l'examen de conscience.

La purification du cœur

Ces deux commandements, pris dans un sens large, couvrent les mécanismes intimes qui sont à la base de tout péché^[5]. Dans un sens positif, ces commandements appellent à agir avec une intention droite, avec un cœur pur. C'est pourquoi ils sont d'une grande importance car ils ne s'arrêtent pas à la considération extérieure des actions, mais considèrent la source d'où ces actions proviennent.

Ces dynamismes internes sont fondamentaux dans la vie morale chrétienne où les dons de l'Esprit Saint et les vertus infuses sont modulés par les dispositions de la personne. En ce sens, les vertus morales, qui sont des dispositions de la volonté et des autres appétits à faire le bien, revêtent une importance particulière. En tenant compte de ces éléments, il est

possible de bannir une certaine caricature de la vie morale comme une lutte pour éviter le péché, en découvrant l'immense panorama positif de l'effort pour croître en vertu (pour purifier le cœur) qui s'offre à l'existence humaine, et en particulier celle du chrétien.

Ces commandements se réfèrent plus spécifiquement aux péchés internes contre les vertus de chasteté et de justice, qui se reflètent bien dans le texte de la Sainte Écriture qui parle de "trois espèces de convoitise ou de concupiscence : la convoitise de la chair, la convoitise des yeux et l'orgueil de la vie (1 Jn 2, 16) » (*Catéchisme*, 2514).

Tout homme découvre en lui des tendances désordonnées que la tradition morale a appelées concupiscence. Le Catéchisme explique cela en parlant de « la révolte de la "chair" contre l'"esprit" ».

Elle vient de la désobéissance du premier péché » (*Catéchisme*, 2515). Après le péché originel personne n'est exempt de la concupiscence, à l'exception de Notre Seigneur Jésus-Christ et de la Sainte Vierge.

Bien que la concupiscence ne soit pas en soi un péché, elle incline au péché et l'engendre lorsqu'elle n'est pas soumise à la raison éclairée par la foi avec l'aide de la grâce. Si l'on oublie que la concupiscence existe, il est facile de penser que toutes les tendances ressenties sont "naturelles" et qu'il n'y a aucun mal à s'y adonner. Beaucoup se rendent compte que c'est faux quand on considère ce qui se passe, par exemple, avec l'impulsion à la violence qui est reconnue comme quelque chose de négatif à éviter. Dans le domaine de la chasteté, cependant, il n'est pas si facile de reconnaître que les stimuli "naturels" sont souvent inappropriés. Le

neuvième commandement nous aide à comprendre qu'il n'en est rien, et que la concupiscence a obscurci la nature ; de sorte que ce qui est vécu comme naturel est souvent une conséquence du péché, et doit être maîtrisé. On pourrait en dire autant du désir immodéré de richesse, ou convoitise, auquel se réfère le dixième commandement.

Il est important de connaître ce trouble causé en nous par le péché originel et par nos péchés personnels, puisqu'une telle connaissance :

– nous *incite à prier* : Dieu seul nous pardonne le péché originel qui a donné naissance à la concupiscence ; et de même ce n'est qu'avec son aide que nous parviendrons à surmonter cette tendance désordonnée ; la grâce de Dieu *guérit* notre nature des blessures du péché (et l'élève à l'ordre surnaturel) ;

– nous enseigne à aimer tout ce qui a été créé, car tout est sorti bon des mains de Dieu ; ce sont nos désirs désordonnés qui font que l'on peut faire un mauvais usage des biens créés.

Le combat pour la pureté et la liberté du cœur

La pureté du cœur signifie avoir une manière *sainte* de ressentir. Avec l'aide de Dieu et l'effort personnel, on devient de plus en plus "propre de cœur" : propreté dans les "pensées" et les désirs. Cette purification ou pureté du cœur est une métaphore pour se référer à une plus grande liberté du cœur pour aimer.

En ce qui concerne le neuvième commandement, le chrétien atteint cette pureté par la grâce de Dieu et par la vertu et le don de la chasteté, de la pureté d'intention, la pureté du regard et de la prière^[6].

La pureté du regard ne s'arrête pas au rejet de la contemplation d'images manifestement inappropriées, mais exige une purification de l'utilisation de nos sens externes qui nous amène à regarder le monde et les autres personnes avec une vision surnaturelle. Il s'agit d'une lutte positive qui permet à l'homme de découvrir la véritable beauté de toute la création, et d'une manière particulière, la beauté de ceux qui ont été modelés à l'image et à la ressemblance de Dieu^[7].

« La pureté demande la *pudeur*. Celle-ci est une partie intégrante de la tempérance. La pudeur préserve l'intimité de la personne. Elle désigne le refus de dévoiler ce qui doit rester caché. Elle est ordonnée à la chasteté dont elle atteste la délicatesse. Elle guide les regards et les gestes conformes à la dignité des personnes et de leur union » (*Catéchisme*, 2521).

En ce qui concerne les biens matériels, la société actuelle encourage le consumérisme et l'affirmation de soi avec une telle force que cela met en péril la stabilité même de la famille. De nombreuses personnes réalisent trop tard qu'elles ont concentré leur vie sur leur profession, sur le fait de gagner de l'argent et d'occuper une position, et qu'elles ont négligé d'autres facettes plus importantes de leur existence : leur relation avec Dieu et leur famille.

L'importance exagérée accordée aujourd'hui au bien-être matériel par rapport à de nombreuses autres valeurs n'est pas un signe de progrès humain ; c'est une diminution et un avilissement de l'homme dont la dignité réside dans le fait d'être une créature spirituelle appelée à la vie éternelle en tant qu'enfant de Dieu (cf. Lc 12, 19-20).

« Le dixième commandement exige de bannir l'*envie* du cœur humain » (*Catéchisme*, 2538). L'*envie* est un péché capital. Elle « désigne la tristesse éprouvée devant le bien d'autrui » (*Catéchisme*, 2539). De nombreux autres péchés peuvent suivre l'*envie* : la haine, les murmures, le vol, la désobéissance, etc. L'*envie* suppose un rejet de la charité. Pour la combattre, il faut vivre la vertu de la bienveillance qui nous conduit à désirer le bien des autres comme une manifestation de notre amour pour eux. La vertu d'*humilité* nous aide aussi dans cette lutte, car nous ne devons pas oublier que l'*envie* vient souvent de l'*orgueil* (Cf. *Catéchisme*, 2540).

Pour pouvoir aimer de tout son cœur et de toutes ses forces, il faut un ordre intérieur qui est assuré par la grâce et les vertus et qui ne reste pas une simple continence (qui évite tout au plus les péchés les plus graves),

mais qui atteint cette harmonie pleine de paix qu'ont les personnes saintes.

Bibliographie de base

– Catéchisme de l'Église Catholique, n° 2514-2557

Lectures recommandées

– Saint Josémaria, homélie Parce qu'ils verront Dieu, dans *Amis de Dieu*, n° 175-189

- ID., homélie Le détachement, dans *Amis de Dieu*, n° 110-126

- Jose Luis Soria, *Aimer et vivre la chasteté*, Laurier, 2019.

[1] Pape François, Audience, 28-11-2018.

[2] Cf. Gal 5, 19-21 ; Rm 1, 29-31 ; Col 3, 5. Saint Paul, après avoir appelé à s'abstenir de la fornication, invite « chacun à rester maître de son corps dans un esprit de sainteté et de respect, sans vous laisser entraîner par la *convoitise* comme font les païens qui ne connaissent pas Dieu. (...) En effet, Dieu nous a appelés, non pas pour que nous restions dans l'impureté, mais pour que nous vivions dans la sainteté » (1 Th 4, 3-7). Il souligne l'importance des affections, qui sont à l'origine des actions, et montre la nécessité de leur purification pour la vie chrétienne.

[3] Ainsi, la différence entre "sentir" et "consentir", qui renvoie à une certaine passion ou à un mouvement de la sensibilité, peut être facilement comprise. Ce n'est que lorsqu'on

consent avec la volonté que l'on peut parler de péché (si la matière était peccamineuse).

^[4] « Tu patauges dans les tentations, tu te mets en danger, tu joues avec la vue et avec l'imagination, tes conversations portent sur des sottises — Et ensuite tu t'effraies que les doutes, les scrupules, les troubles, la tristesse et le découragement te harcèlent. — Accorde-moi que tu es peu conséquent avec toi-même » (Saint Josémaria, *Sillon*, 132).

^[5] « Le dixième commandement porte sur l'intention du cœur ; il résume, avec le neuvième, tous les préceptes de la Loi » (*Catéchisme*, 2534).

^[6] « Avec la grâce de Dieu, il y parvient : par la *vertu* et le *don de chasteté*, car la chasteté permet d'aimer d'un cœur droit et sans partage ; par la *pureté d'intention* qui consiste à viser la fin véritable de

l'homme : d'un œil simple, le baptisé cherche à trouver et à accomplir en toute chose la volonté de Dieu (cf. Rm 12, 2 ; Col 1, 10) ; par la *pureté du regard*, extérieur et intérieur ; par la discipline des sentiments et de l'imagination ; par le refus de toute complaisance dans les pensées impures qui inclinent à se détourner de la voie des commandements divins : " La vue éveille la passion chez les insensés " (Sg 15, 5) ; par la *prière* » (*Catéchisme*, 2520).

^[7] « Les yeux ! C'est par eux que bien des iniquités entrent dans l'âme. — Que d'expériences "à la David" ! ... — Si vous surveillez vos regards, vous aurez assuré la garde de votre cœur » (Saint Josémaria, *Chemin*, 183). « Mon Dieu ! Dans tout ce que je vois, je trouve grâce et beauté : alors, à toute heure par Amour, je maîtriserai mes regards » (Saint Josémaria, *Forge*, 415).

Pablo Requena

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
opusdei.org/fr-cd/article/theme-34-les-
neuvieme-et-dixieme-commandements/](https://opusdei.org/fr-cd/article/theme-34-les-neuvieme-et-dixieme-commandements/)
(25 mars 2025)